



## Fiche de Données de Sécurité

Classé selon le SIMDUT 2015

### SECTION 1: Identification

#### 1.1. Identificateur du Produit

**Nom Commercial ou Désignation:** Nitrate de mercure(II), 0.141 N

**Numéro de Produit:** 4740

**Autre Identification des Numéros de Produit:** 4740-1, 4740-16, 4740-32, 4740-5

#### 1.2. Utilisation Recommandée et Restrictions d'Utilisation

Réactif de laboratoire général

#### 1.3. Détails du Fournisseur de la Fiche de Données de Sécurité

**Compagnie:** Ricca Chemical Company

**Adresse:** 448 West Fork Drive

Arlington, TX 76012 USA

**Téléphone:** 888-467-4222

#### 1.4. Numéro de Téléphone d'Urgence (24 heures)

CHEMTREC (USA)

800-424-9300

CHEMTREC (International)

1+ 703-527-3887

# Fiche de Données de Sécurité

## SECTION 2: Identification des Dangers

### 2.1. Classification de la Substance ou du Mélange

Pour le texte intégral des Mentions de danger et de mise en garde énumérées ci-dessous, voir la section 16.

Classe de Danger	Catégorie	Mentions	
		de Danger:	Conseils de Prudence:
Toxicité Aiguë - Orale	Catégorie 3	H301	P264, P270, P301+P310, P321, P330, P405, P501
Toxicité Aiguë - Cutanée	Catégorie 3	H311	P280, P302+P352, P312, P321, P361, P405, P501
Toxicité Aiguë - Inhalation	Catégorie 4	H332	P261, P271, P304+P340, P312
Corrosion/irritation cutanée	Catégorie 1	H314	P260, P264, P280, P301+P330+P331, P303+P361+P353, P363, P304+P340, P310, P321, P305+P351+P338, P405, P501
Lésions oculaires/ irritation	Catégorie 2	H319	P264, P280, P305+P351+P338, P337+P313
Organes cibles spécifiques/Toxicité systémique suite à une exposition répétée	Catégorie 2	H373	P260, P314, P501
Danger pour le milieu aquatique (aigu)	Catégorie 3	H402	P273, P501
Danger pour le milieu aquatique ( chronique)	Catégorie 3	H412	P273, P501

### 2.2. Éléments d'Étiquetage SGA

#### Pictogrammes



Mot de Signal: **Danger**

## Fiche de Données de Sécurité

### Mentions de Danger:

Numéro de Dange	Mention de Danger
H301	Toxique en cas d'ingestion
H311	Toxique par contact cutané
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H332	Nocif par inhalation
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H402	Nocif pour les organismes aquatiques.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

## Fiche de Données de Sécurité

### Conseils de Prudence:

Numéro de Précaution	Déclaration de Précaution
P260	Ne pas respirer les fumées, brouillards, vapeurs ou aérosols.
P261	Éviter de respirer les fumées, brouillards, vapeurs ou aérosols.
P264	Se laver les bras, les mains et le visage soigneusement après manipulation.
P270	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P280	Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux.
P301+P310	EN CAS D'INGESTION: Contacter immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P301+P330+P331	EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir.
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.
P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Contactez immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P312	Contactez un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
P314	Consulter un médecin en cas de malaise.
P321	Traitement spécifique (Laver à l'eau les zones de contact immédiatement.).
P330	Rincer la bouche.
P337+P313	Si l'irritation des yeux persiste: Consulter un médecin.
P361	Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés.
P363	Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
P405	Garder sous clef.
P501	Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

### 2.4. Dangers non Classés ou Couverts par le SGH

Données non disponibles

## Fiche de Données de Sécurité

### SECTION 3: Composition/Information sur les Composants

#### 3.1. Composants de la Substance ou du Mélange

Nom Chimique	Formule	Masse Moléculaire	Numero CAS	Poids%
eau	H <sub>2</sub> O	18.01 g/mol	7732-18-5	95.91
Nitrate de mercure monohydraté	Hg(NO <sub>3</sub> ) <sub>2</sub> ·H <sub>2</sub> O	342.62 g/mol	7783-34-8	2.44
Acide nitrique	HNO <sub>3</sub>	63.01 g/mol	7697-37-2	1.65

### SECTION 4: Premiers Soins

#### 4.1. Renseignements Généraux sur les Premiers Soins

**Lentilles de Contact:** EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Peut provoquer une irritation, une rougeur, une douleur et des larmoiements.

**Inhalation:** EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

**Contact avec la Peau:** EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau. Peut provoquer une irritation. Les effets peuvent être similaires à l'inhalation et l'ingestion. Peut provoquer une dermatite.

**Ingestion:** EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. Diluer avec de l'eau ou du lait. Les vomissements peuvent survenir spontanément mais ne pas induire. Appelez immédiatement un médecin.

#### 4.2 Principaux Symptômes et Effets, Aigus et Retardés

Toxique en cas d'ingestion Toxique par contact cutané Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux Provoque une sévère irritation des yeux Nocif par inhalation Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Toxique ! Nocif en cas d'inhalation ou d'absorption par la peau. Cause une irritation de la peau, des yeux et des voies respiratoires. Peut causer une réaction allergique cutanée. En cas d'ingestion, donner une grande quantité d'eau, ne pas faire vomir. Les vomissements peuvent survenir spontanément. Appeler immédiatement un médecin. Laver abondamment à l'eau les zones de contact pendant au moins 15 minutes. Les composés du mercure affectent les reins et le système nerveux central. CONTACT AVEC LES YEUX : Peut causer l'irritation, la rougeur, la douleur et le larmoiement. CONTACT AVEC LA PEAU : Peut causer une irritation. Les effets peuvent être similaires à l'inhalation et à l'ingestion. Peut causer une dermatite. EFFETS CHRONIQUES / CARCINOGENICITE : Le mercure peut s'accumuler dans le corps lors d'une exposition prolongée. Peut affecter les reins et le système nerveux central.

#### 4.3 Attention Médicale ou Traitement Spécial Nécessaire

Contactez immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Traitement spécifique (Laver à l'eau les zones de contact immédiatement.). Irriguez immédiatement avec une grande quantité d'eau pendant au moins 15 minutes. Appelez un médecin si une irritation se développe. Retirer à l'air frais. Donner une respiration artificielle si nécessaire. Si la respiration est difficile, donnez de l'oxygène. Laver les zones de contact avec de l'eau et du savon pendant au moins 15 minutes. Appelez un médecin si une irritation se développe. Diluer avec de l'eau ou du lait. Les vomissements peuvent survenir spontanément mais ne pas induire. Appelez immédiatement un médecin.

## Fiche de Données de Sécurité

### SECTION 5: Mesures à Prendre en Cas d'Incendie

#### 5.1 Moyens d'Extinction

Utiliser tous les moyens appropriés pour éteindre les feux Approximativementnants. Un produit chimique sec ou une mousse peut suffir pour éteindre des petits incendies. Pour de plus grands incendies, essayer de l'eau en brouillard ou une mousse régulière.

#### 5.2 Dangers Spécifiques Résultant de la Substance ou du Mélange

Ne présente aucun risque d'incendie ou d'explosion. La chaleur de réaction peut accélérer la combustion des matières combustibles ordinaires.

#### 5.3 Équipement de Protection Spécial pour les Pompiers

Utiliser une tenue de protection et un équipement respiratoire approuvé par le NIOSH, et qui sont appropriés pour lutter contre les incendies Approximativementnants.

### SECTION 6: Mesures à Prendre en Cas de Déversements Accidentels

#### 6.1 Précautions Personnelles, Équipement de Protection et Procédures d'Urgence

Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux.

#### 6.2 Méthodes et Matériaux de Nettoyage et de Confinement

Porter des gants pour se protéger de l'absorption par la peau. Absorber à l'aide d'un matériau approprié et mettre en conteneur pour une élimination appropriée. Ne pas rincer à l'égout.

### SECTION 7: Manutention et Stockage

#### 7.1 Précautions à Prendre pour une Manipulation sans Danger et des Conditions de Stockage

Garder sous clef. Comme pour tous les produits chimiques, se laver soigneusement les mains après la manipulation. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Protéger du gel et des dommages physiques.

## Fiche de Données de Sécurité

### SECTION 8: Contrôles de l'Exposition / Protection Individuelle

#### 8.1 Paramètres de Contrôle

Nom Chimique	Type de Limite	Pays	Limite d'Exposition	La Source d'Information
Acide nitrique (7697-37-2)	TWA	USA	2 ppm TWA; 5 mg/m <sup>3</sup> TWA	U.S. - OSHA - Final PELs - Time Weighted Averages (TWAs)
Acide nitrique (7697-37-2)	TLV-TWA	USA	2 ppm TWA	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Acide nitrique (7697-37-2)	TLV-STEL	USA	4 ppm STEL	ACGIH - Threshold Limit Values - Short Term Exposure Limits (TLV-STEL)
Nitrate de mercure monohydraté (7783 TLV-TWA)		USA	"0.025 mg/m <sup>3</sup> TWA (as Hg)" As Mercury inorganic forms [RR-00569-6]	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Nitrate de mercure monohydraté (7783 TLV-TWA)		USA	"0.025 mg/m <sup>3</sup> TWA (as Hg)" As Mercury inorganic forms [RR-00569-6]	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Nitrate de mercure monohydraté (7783 TLV-TWA)		USA	0.025 mg/m <sup>3</sup> TWA (as Hg)	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Nitrate de mercure monohydraté (7783 TLV-TWA)		USA	"0.025 mg/m <sup>3</sup> TWA (as Hg)" As Mercury inorganic forms [RR-00569-6]	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)

#### 8.2. Controles de Exposición

**Contrôles d'Ingénierie:** Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Aucun contrôle spécifique n'est requis. Système normal de ventilation de la pièce est adéquat.

**Protection Respiratoire:** La ventilation normale de la pièce est adéquate.

**Protection de la Peau:** Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. Gants résistants aux produits chimiques.

**Protection des Yeux:** Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. Lunettes de sécurité.

#### 8.3 Equipement de Protection Individuelle

Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. La ventilation normale de la pièce est adéquate. Gants résistants aux produits chimiques. Lunettes de sécurité.



## Fiche de Données de Sécurité

### SECTION 9: Propriétés Physiques et Chimiques

#### 9.1 Propriétés Physiques et Chimiques de Base

**Apparence:** Liquide incolore

**État Physique:** liquide

**Odeur:** Données non disponibles

**Seuil d'Odeur:** Données non disponibles

**pH:** Données non disponibles

**Point de Fusion / Congélation:** Approximativement 0°C

**Point d'Ébullition Initial / Plage:** Approximativement 100°C - Approximativement 100°C

**Point de Rupture:** Données non disponibles

**Taux d'Évaporation:** Données non disponibles

**Inflammabilité:** Données non disponibles

**Flammability/Explosive Limits:** Données non disponibles

**La Pression de Vapeur:** Données non disponibles

**La Densité de Vapeur:** Données non disponibles

**Densité Relative:** 1.02

**Solubilité:** miscible

**Coefficient de Partage:** Données non disponibles

**La Température d'Auto-Inflammation:** Données non disponibles

**Température de Décomposition:** Données non disponibles

**Viscosité:** Données non disponibles

**Propriétés Explosives:** Données non disponibles

**Propriétés Oxydantes:** Données non disponibles

### SECTION 10: Stabilité et Réactivité

#### 10.1. Réactivité et Stabilité Chimique

Données non disponibles Stable dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

#### 10.2. Possibilité de Réactions Dangereuses

Données non disponibles

#### 10.3. Conditions à Éviter et Matériaux Incompatibles

Acétylène, Éthanol, Phosphine, Cyanure, Ferrocène, Soufre, Isobutène, Aromatiques, Acide Hypophosphorique.

#### 10.4. Produits de Décomposition Dangereux

Ne se produira pas.



# Fiche de Données de Sécurité

## SECTION 11: Données Toxicologiques

### 11.1. Informations sur les Effets Toxicologiques

#### **Toxicité Aiguë - Exposition Orale:**

Toxique en cas d'ingestion Se laver les bras, les mains et le visage soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. EN CAS D'INGESTION: Contacter immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Traitement spécifique (Laver à l'eau les zones de contact immédiatement.). Rincer la bouche. Garder sous clef. Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

#### **Toxicité Aiguë - Exposition Cutanée:**

Toxique par contact cutané Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon. Contacter un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Traitement spécifique (Laver à l'eau les zones de contact immédiatement.). Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Garder sous clef. Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

#### **Toxicité Aiguë - Exposition par Inhalation:**

Nocif par inhalation Éviter de respirer les fumées, brouillards, vapeurs ou aérosols. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Contacter un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

#### **Toxicité Aiguë - Autres Informations:**

DL50, orale, rat : 26 mg/kg (nitrate de mercure) ; DL50, cutanée, rat : 75 mg/kg (nitrate de mercure) ; DL50, orale, humaine : (acide nitrique) 430 mg/kg, Détails des effets toxiques non déclarés autres que la valeur de la dose létale.

#### **Corrosion Cutanée et Irritation:**

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux Ne pas respirer les fumées, brouillards, vapeurs ou aérosols. Se laver les bras, les mains et le visage soigneusement après manipulation. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Contacter immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Traitement spécifique (Laver à l'eau les zones de contact immédiatement.). EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Garder sous clef. Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

#### **Dommages Oculaires Graves et Irritation:**

Provoque une sévère irritation des yeux Se laver les bras, les mains et le visage soigneusement après manipulation. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste: Consulter un médecin.

#### **Sensibilisation Respiratoire:**

N'est pas applicable.

#### **Sensibilisation de la Peau:**

N'est pas applicable.



## Fiche de Données de Sécurité

**Mutagénicité des Cellules Germinales:**

N'est pas applicable.

**Cancérogénicité:**

N'est pas applicable.

**Toxicité pour la Reproduction:**

N'est pas applicable.

**Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles due à une Exposition Unique:**

N'est pas applicable.

**Toxicité spécifique pour Certains Organes Cibles due à une Exposition Répétée**

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Ne pas respirer les fumées, brouillards, vapeurs ou aérosols. Consulter un médecin en cas de malaise. Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

**Danger par Aspiration:**

N'est pas applicable.

**Información Toxicológica Adicional:**

Données non disponibles

## SECTION 12: Données Écologiques

### 12.1. Écotoxicité

Nocif pour les organismes aquatiques. Éviter le rejet dans l'environnement. Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales. Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme Éviter le rejet dans l'environnement. Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

### 12.2. Persistance et Dégradabilité

Données non disponibles

### 12.3. Potentiel Bioaccumulatif

Données non disponibles

### 12.4. Mobilité dans le Sol

Données non disponibles

### 12.5. Autres Effets Écologiques Indésirables

Données non disponibles

## SECTION 13: Données sur l'Élimination

### 13.1. Méthodes de Traitement des Déchets

Données non disponibles

## Fiche de Données de Sécurité

### SECTION 14: Informations Relatives au Transport

#### 14.1. Transport par voie Terrestre - Département des Transports (DOT, États-Unis d'Amérique)

Tailles: 1 L, 4 L, 20 L, 500 mL

Numéro des NU: UN3287

Nom d'Expédition: Toxic Liquid, Inorganic, n.o.s. (Mercuric Nitrate)

Classe de Danger: 6.1

Groupe d'Emballage: III

Étiquette(s) de Danger:



#### 14.2 Transport Aérien - Association du Transport Aérien International (IATA)

Tailles: 1 L, 4 L, 20 L, 500 mL

Numéro des NU: UN3287

Nom d'Expédition: Toxic Liquid, Inorganic, n.o.s. (Mercuric Nitrate)

Classe de Danger: 6.1

Groupe d'Emballage: III

Étiquette(s) de Danger:



#### 14.3 Transport de Marchandises Dangereuses (TMD, Canada)

Tailles: 1 L, 4 L, 20 L, 500 mL

Numéro des NU: UN3287

Nom d'Expédition: TOXIC LIQUID, INORGANIC, N.O.S. (mercuric nitrate)

Classe de Danger: 6.1

Groupe d'Emballage: III

Étiquette(s) de Danger:





## Fiche de Données de Sécurité

### SECTION 15: Informations sur la Réglementation

#### 15.1. Risques liés à l'Administration de la Sécurité et de la Santé au Travail (OSHA)

Non listé.

#### 15.2. Loi sur les Modifications et la Ré-Autorisation de Superfund (SARA) 302 Substances Extrêmement Da

Acide nitrique (CAS # 7697-37-2): EPCRA RQ de 1000 lb

Acide nitrique (CAS # 7697-37-2): 1000 lb TPQ

#### 15.3. Loi sur les Modifications et Réautorisation de Superfund (SARA) 311/312 Produits Chimique

Acide nitrique (CAS # 7697-37-2): QR final de 1000 lb; 454 kg final RQ

Nitrate de mercure monohydraté (CAS # 7783-34-8): QR final de 10 lb; 4,54 kg final RQ

#### 15.4. Loi sur les Modifications et la Ré-Autorisation du Superfund (SARA) 313 Inventaire des Rejets Toxiqu

Acide nitrique (CAS # 7697-37-2): 1,0 % de concentration de minimis

Nitrate de mercure monohydraté (CAS # 7783-34-8): "10 lb RT" As Mercury compounds [RR-00138-7]

Nitrate de mercure monohydraté (CAS # 7783-34-8): "not eligible for the de minimis exemption, listed under Chemical Category N458" As Mercury compounds [RR-00138-7]

Nitrate de mercure monohydraté (CAS # 7783-34-8): 10 lb RT

Nitrate de mercure monohydraté (CAS # 7783-34-8): not eligible for the de minimis exemption, listed under Chemical Category N458

#### 15.5. Liste des Substances du Droit à l'Information du Massachusetts

Acide nitrique (CAS # 7697-37-2): Extraordinairement dangereux

Nitrate de mercure monohydraté (CAS # 7783-34-8): Présent

#### 15.6. Pennsylvanie Droit de Savoir Substances Dangereuses

Acide nitrique (CAS # 7697-37-2): Danger environnemental

Acide nitrique (CAS # 7697-37-2): Présent

eau (CAS # 7732-18-5): "Present" As Ethyl alcohol and water [RR-00802-6]

eau (CAS # 7732-18-5): Présent

Nitrate de mercure monohydraté (CAS # 7783-34-8): "Environmental hazard" As Mercury compounds [RR-00138-7];

"Environmental hazard" As Mercury inorganic compounds [RR-00569-6]

Nitrate de mercure monohydraté (CAS # 7783-34-8): "Present" As Mercury compounds [RR-00138-7];

"Present" As Mercury inorganic compounds [RR-00569-6]

Nitrate de mercure monohydraté (CAS # 7783-34-8): Danger environnemental

Nitrate de mercure monohydraté (CAS # 7783-34-8): Présent

## Fiche de Données de Sécurité

### 15.7. Travailleurs du New Jersey et Composantes du Droit de Savoir de la Communauté

Acide nitrique (CAS # 7697-37-2): corrosif; reactive - réactif - deuxième degré

Acide nitrique (CAS # 7697-37-2): sn 1356

Acide nitrique (CAS # 7697-37-2): SN 1356 500 lb TPQ

Acide nitrique (CAS # 7697-37-2): sn 3722

Acide nitrique (CAS # 7697-37-2): SN 3722 500 lb TPQ (water dissociable, Category Code N511)

Nitrate de mercure monohydraté (CAS # 7783-34-8): "corrosive" As Mercury inorganic compounds [RR-00569-6]

Nitrate de mercure monohydraté (CAS # 7783-34-8): "sn 1183" As Mercury inorganic compounds [RR-00569-6]

Nitrate de mercure monohydraté (CAS # 7783-34-8): "sn 1183" As Mercury inorganic compounds [RR-00569-6];

"sn 3722" As Nitrate compounds [RR-01770-9]

Nitrate de mercure monohydraté (CAS # 7783-34-8): "SN 2414 500 lb TPQ (Category Code N458. Includes any unique chemical substance that contains the named metal as part of that chemical structure)" As Mercury compounds [RR-00138-7]

Nitrate de mercure monohydraté (CAS # 7783-34-8): "SN 2414 500 lb TPQ (Category Code N458. Includes any unique chemical substance that contains the named metal as part of that chemical structure)" As Mercury compounds [RR-00138-7];

"SN 3722 500 lb TPQ (water dissociable, Category Code N511)" As Nitrate compounds [RR-01770-9]

Nitrate de mercure monohydraté (CAS # 7783-34-8): corrosif

Nitrate de mercure monohydraté (CAS # 7783-34-8): sn 1173

Nitrate de mercure monohydraté (CAS # 7783-34-8): sn 1183

Nitrate de mercure monohydraté (CAS # 7783-34-8): SN 2414 500 lb TPQ (Category Code N458. Includes any unique chemical substance that contains the named metal as part of that chemical structure)

Nitrate de mercure monohydraté (CAS # 7783-34-8): sn 3722

Nitrate de mercure monohydraté (CAS # 7783-34-8): SN 3722 500 lb TPQ (water dissociable, Category Code N511)

### 15.8. Proposition de la Californie 65

Nitrate de mercure monohydraté (CAS # 7783-34-8): "developmental toxicity, 7/1/1990" As Mercury compounds [RR-00138-7]

Nitrate de mercure monohydraté (CAS # 7783-34-8): toxicité pour le développement, 7/1/1990

### 15.9. Liste Intérieure des Substances du Canada / Liste Intérieure des Substances (LIS / NDSL)

Acide nitrique (CAS # 7697-37-2): Présent (LIS)

eau (CAS # 7732-18-5): Présent (LIS)

Nitrate de mercure monohydraté (CAS # 7783-34-8): Présent (LIS)

### 15.10. États-Unis d'Amérique Toxic Substances Control Act (TSCA) Liste

**Tous les composants de cette solution sont répertoriés comme actifs dans l'inventaire TSCA ou sont des mélanges (hydrates) d'éléments actifs répertoriés dans l'inventaire TSCA.**

Acide nitrique (CAS # 7697-37-2): Present (ACTIVE)

eau (CAS # 7732-18-5): Present (ACTIVE)

Nitrate de mercure monohydraté (CAS # 7783-34-8): Present [12C] (ACTIVE)

## Fiche de Données de Sécurité

### 15.11. Inventaire Européen des Substances Chimiques Commercialisées (EINECS), Liste Européenne des Substances Chimiques Notifiées (ELINCS) et Polymères non Polymérisés (NLP)

Acide nitrique (CAS # 7697-37-2): 231-714-2

eau (CAS # 7732-18-5): 231-791-2

Nitrate de mercure monohydraté (CAS # 7783-34-8): 233-152-3

## SECTION 16: Autres Informations

### 16.1. Texte Complet des Mentions de Danger et des Conseils de Prudence

Toxique en cas d'ingestion Toxique par contact cutané Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux Provoque une sévère irritation des yeux Nocif par inhalation Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Ne pas respirer les fumées, brouillards, vapeurs ou aérosols. Se laver les bras, les mains et le visage soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Éviter le rejet dans l'environnement. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux.

EN CAS D'INGESTION: Contacter immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau. EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Contacter un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Consulter un médecin en cas de malaise. Traitement spécifique (Laver à l'eau les zones de contact immédiatement.). Si l'irritation des yeux persiste: Consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Garder sous clef.

Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

### 16.2. Classes de Danger Diverses

**Classe de Risque de Cancérogénicité au Canada:** N'est pas applicable.

**Dangers Physiques non Classés Autrement (PHNOC):** N'est pas applicable.

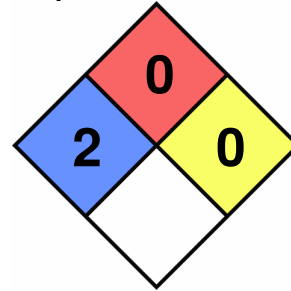
**Dangers pour la Santé non Classés Ailleurs (HHNOC):** N'est pas applicable.

**Classe de Danger des Matières Infectieuses Biologiques:** N'est pas applicable.

## Fiche de Données de Sécurité

### 16.3. Classement de la National Fire Protection Association (NFPA)

Santé: 2  
Inflammabilité: 0  
Réactivité: 0  
Danger Spécial:



### 16.4. Révision du Document

Date de la Dernière Révision: 2024-08-09

## AVERTISSEMENT

Lorsqu'il est manipulé correctement par un personnel qualifié, le produit décrit ici ne présente pas de risque significatif pour la santé ou la sécurité. L'altération de ses caractéristiques par la concentration, l'évaporation, l'addition d'autres substances ou d'autres moyens peut présenter des dangers qui ne sont pas spécifiquement abordés ici et qui doivent être évalués par l'utilisateur. Les informations fournies ici sont considérées comme exactes et représentent les meilleures données actuellement disponibles pour nous. Aucune garantie, expresse ou implicite, n'est faite et RICCA CHEMICAL COMPANY n'assume aucune responsabilité légale ou responsabilité quelle qu'elle soit résultant de son utilisation.